

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS
DOUANIERS ET LE COMMERCE

N° 9
CP.5/K/SECRET/17
8 décembre 1950
FRENCH
ORIGINAL: ENGLISH

PARTIES CONTRACTANTES

GROUPE DE TRAVAIL "K" DES CONSULTATIONS AU
TITRE DE L'ARTICLE XII:4(b)

Exposés du Représentant de Cuba aux réunions
du Groupe de travail tenues les 17 et 21 novembre.

A. Premier exposé (relatif à la consultation du Royaume-Uni)

Monsieur le Président,

La délégation de Cuba s'associe pleinement à la déclaration que vient de faire le délégué des Etats-Unis; elle en approuve à la fois la teneur et la conclusion selon laquelle l'amélioration survenue dans la situation de la balance des paiements du Royaume-Uni et l'accroissement notable de ses réserves d'or et de dollars justifient un premier assouplissement des restrictions discriminatoires appliquées aux importations en dollars.

Selon nous, la déclaration de M. Brown renferme une appréciation réfléchie et très équitable des faits qui contribuent à déterminer la situation financière extérieure du Royaume-Uni à l'égard de la zone dollar. M. Brown a su attribuer l'importance qui convient aux différents facteurs, favorables et défavorables, qui influencent la situation actuelle du Royaume-Uni et qui joueront un rôle dans l'évolution de cette situation au cours des prochaines années.

Nous n'avons donc que très peu de chose à ajouter à ce qui nous semble être, avec la remarquable documentation de base fournie aux Parties Contractantes par le Fonds monétaire international, un exposé complet, raisonnable et objectif des faits dont il importe de tenir compte dans une consultation comme celle qui nous occupe actuellement.

Nous nous bornerons à souligner qu'en arrivant à la même conclusion que la délégation des Etats-Unis, nous nous sommes particulièrement préoccupés de la hausse actuelle des prix d'importation qui pourrait constituer, pour le Royaume-Uni, un obstacle à tout assouplissement, même restreint et prudent, des restrictions discriminatoires qu'il applique actuellement aux importations en dollars. Sans nier l'importance de ce facteur, nous estimons, néanmoins, que la tendance à la hausse des prix d'un grand nombre de produits importants que le Royaume-Uni exporte de ses territoires d'outre-mer à destination de la zone dollar, et notamment des Etats-Unis, compensera plus que largement les effets défavorables de l'accroissement des prix des marchandises en dollars que le Royaume-Uni a besoin d'importer.

Quant aux répercussions certaines du programme de réarmement sur l'économie du Royaume-Uni, nous avons abouti à la conclusion qu'en contribuant, dans une forte mesure, à maintenir aux Etats-Unis une demande élevée à l'égard d'un grand nombre des produits d'exportation du Royaume-Uni, ce programme ne pourra avoir, en définitive, que des conséquences favorables pour la situation financière extérieure du Royaume-Uni.

Au sujet des effets de la hausse des prix d'importation, je tiens à attirer l'attention du Groupe de travail sur le fait qu'une comparaison entre le programme d'importations en dollars du Royaume-Uni, établi en septembre 1949, et celui qui a été arrêté à la fin du premier semestre de 1950, montre qu'en réalité, ce dernier programme est calculé de manière à laisser, pour tenir compte de cette hausse, une marge d'environ 13%. En d'autres termes, le programme des importations en dollars, établi par le Royaume-Uni à la fin du premier semestre de 1950 était de 13% inférieur, en valeur-dollars, à celui de septembre 1949, époque à laquelle le Royaume-Uni était au point le plus critique de ses difficultés financières extérieures de la période d'après-guerre. Par conséquent, à moins que les prix des importations en dollars n'augmentent de plus de 13%, la hausse des prix des importations en dollars ne se traduira pas, pour le Royaume-Uni, en 1950, par une réduction de ses possibilités d'importation en dollars, comparées à celles de 1949. Il est vrai que, au cours de cette consultation, le délégué du Royaume-Uni a fait observer que la réduction de 25% que la Conférence des Ministres des Finances du Commonwealth a décidé, en septembre 1949, d'imposer aux importations en dollars n'est plus applicable et que le fait a été reconnu par la même Conférence tenue cette année. Mais ce que nous voulons prouver c'est que la marge de 13% laissée pour la hausse des prix, l'amélioration actuelle de la situation financière extérieure du Royaume-Uni et les perspectives de progrès encore plus marqués qui s'offrent pour l'avenir immédiat, justifient, à notre avis, un assouplissement des restrictions qui porte le chiffre des importations en dollars bien au delà de celui du programme d'importations de septembre 1949.

Pour terminer, nous tenons à répondre à une observation présentée par Sir Stephen Holmes, dans la dernière partie de la déclaration qu'il a faite à la fin de la réunion de ce matin. Selon lui, les différents orateurs qui se sont prononcés en faveur d'un commencement d'assouplissement des restrictions discriminatoires aux importations en dollars n'ont pas tenu dûment compte d'un facteur très important qui influence cette situation, c'est-à-dire, de l'existence de la zone sterling.

Or, nous désirons établir clairement que, en ce qui concerne ma délégation, et je crois qu'il en est de même pour les autres délégations qui se rangent à notre point de vue, nous avons, au contraire, tenu compte, peut-être même dans une trop grande mesure, de l'existence des arrangements financiers spéciaux que le Royaume-Uni a conclus avec un grand nombre de pays et qui sont communément désignés sous le nom de "zone sterling".

C'est précisément parce que nous sommes parfaitement conscients du fait que les réserves d'or et de dollars du Royaume-Uni doivent servir à couvrir les besoins d'un grand nombre de pays, en dehors du Royaume-Uni lui-même, que nous estimons que la situation actuelle n'appelle qu'un commencement d'assouplissement des restrictions. Si, sans nous soucier de l'existence de la zone sterling, nous avions présumé que les réserves du Royaume-Uni étaient destinées uniquement à couvrir les seuls besoins du Royaume-Uni, nous aurions demandé non pas un commencement-et encore un commencement prudent - d'assouplissement mais une suppression radicale et totale des restrictions discriminatoires en cause. C'est donc parce que nous nous sommes justement préoccupés de l'existence de la zone sterling que nous avons été amenés à nous rallier au point de vue de la délégation des Etats-Unis, c'est-à-dire à une attitude très modérée et raisonnable à l'égard de la politique que le Royaume-Uni devrait adopter, étant donné l'amélioration actuelle de sa balance des paiements et de ses réserves centrales.

B. Deuxième exposé (relatif à la consultation de l'Australie)

Monsieur le Président,

Ma délégation tient à s'associer aux déclarations faites par les délégués des Etats-Unis et du Canada, à l'occasion de la consultation sur les restrictions discriminatoires imposées par l'Australie aux importations.

Nous estimons également que le moment est venu, pour l'Australie, de commencer à assouplir, - en procédant évidemment de façon progressive et prudente - les restrictions discriminatoires qu'elle impose aux importations en dollars.

Je tiens à déclarer que nous sommes arrivés à cette conclusion après un examen très attentif de tous les facteurs qui exercent une influence sur la situation financière extérieure de l'Australie, à l'heure actuelle, et sur l'évolution de cette situation dans l'avenir immédiat.

En tant que représentant d'un pays dont l'économie dépend, en très grande partie, des fluctuations d'un seul produit d'exportation, je suis pleinement conscient des dangers que présenterait, pour un pays dans la situation de l'Australie, l'adoption de mesures hâtives et radicales visant à supprimer les restrictions à l'importation. Nous comprenons que pour un pays qui dépend de l'exportation d'un petit nombre de produits de base, dont les fluctuations sont brusques et soudaines, l'élimination des restrictions ne saurait se réaliser qu'avec la plus grande prudence. Aussi ne pourrions-nous pas demander, au stade actuel, à l'Australie de prendre une décision qui pourrait être grosse de menaces. Mais, ceci dit, je dois d'autre part répéter que la situation actuelle de la balance des paiements de l'Australie et le niveau des réserves ainsi que la tendance générale des facteurs qui influencent cette balance des paiements et ce niveau des réserves, justifient, de la part de l'Australie, un commencement d'assouplissement progressif des restrictions discriminatoires aux importations en dollars. C'est là tout ce que nous demandons.

Mon pays n'a pas de commerce d'exportation important à destination de l'Australie et, par conséquent, il n'est pas directement atteint par les effets des restrictions discriminatoires imposées aux importations en dollars. Mais, même si nos intérêts ne sont pas directement en jeu, le problème revêt pour nous une importance considérable pour des raisons de principe. Nous estimons que les articles relatifs aux restrictions à l'importation destinées à sauvegarder la balance des paiements, tiennent très généreusement compte des difficultés des pays dont la balance des paiements est déficitaire et que toutes les exceptions nécessaires ont été prévues dans l'accord général pour faire face aux exigences de la situation de ces pays. Nous pensons donc que, lorsque les circonstances appellent et justifient un commencement d'assouplissement des restrictions, les pays parties à l'accord général doivent se montrer disposés à exécuter les obligations et engagements qu'ils ont contractés dans ce domaine. Telle est la question de principe fondamentale qui se pose dans ce cas et qui nous incite à adopter cette attitude à l'égard de la consultation de l'Australie, bien que mon pays ne soit pas matériellement atteint par les discriminations actuelles.